



ND-et-St Vaast - St Nicolas-en-Cité - St Jean-Baptiste - ND-des-Ardents - St Géry

BULLETIN PAROISSIAL

Ste Catherine - St Laurent - St Nicolas - Anzin-St Aubin

• N°31 - MAI 2020

L'ÉDITO DU PÈRE FLORENTIN

Au Cénacle avec la Vierge Marie

« **Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères** »(Ac1,14). Après la Résurrection du Christ, les apôtres sont confinés au Cénacle, avec Marie. Alors, le jour de la Pentecôte, Dieu accomplit sa Promesse. Il envoie l'Esprit Saint, sous la forme de langues de feu qui se posèrent sur chacun d'eux. Et chacun s'exprimait selon le don de l'Esprit. La mission de l'Eglise commence. L'Esprit-Saint initie le déconfinement. Il renouvelle la face de la terre.

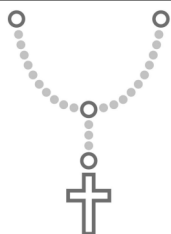
En 1105, le mal des Ardents ravage Arras et ses environs, beaucoup succombent à cette terrible épidémie. Comme 1000 ans auparavant, Dieu va intervenir en faveur de son peuple en prière, et envoyer l'Esprit-Saint Paraclet, le Défenseur. Il va passer par deux hommes simples, pécheurs, deux ménestrels se vouant une haine mortelle. La Vierge Marie leur apparaît en songe, les invitant à rejoindre l'évêque à Arras. Après un long chemin, et surtout après s'être réconciliés, ils vont passer toute la nuit en prière avec l'évêque, et les malades réunis dans la cathédrale. A l'aube, le jour de la Pentecôte, Marie va alors leur apparaître et leur remettre un cierge dont la cire, mélangée à l'eau, apportera la guérison aux malades qui la boiront avec foi.

L'histoire sainte continue. Aujourd'hui encore, 1000 ans plus tard, le Seigneur continue de veiller sur son peuple et de Lui donner le Souffle de Vie. Il désire nous guérir des maux de notre temps : nous protéger de l'épidémie, nous guérir de notre égoïsme, de notre orgueil, de la culture du provisoire, de notre athéisme pratique. Il nous appelle, comme les deux ménestrels, à nous réconcilier avec nos frères, à être attentifs aux malades, et à être assidus à la prière avec Marie.

En ce mois de mai, qui nous acheminera vers la Pentecôte le 31 mai, le Pape François nous adresse ce message : « **Il est de tradition, en ce mois, de prier le Rosaire à la maison, en famille. Une dimension, la dimension domestique, que les restrictions de la pandémie nous ont "contraints" à valoriser, également du point de vue spirituel. J'ai donc pensé proposer à tous de redécouvrir la beauté de prier le Rosaire à la maison pendant le mois de mai. On peut le faire ensemble ou personnellement ; c'est à vous de choisir selon les situations, en évaluant les deux possibilités. Mais, de toute manière, il y a un secret pour le faire : la simplicité.**

Bon mois de mai avec Marie. Qu'avec Elle nous puissions accueillir le Défenseur, l'Esprit-Saint Paraclet. Que nous puissions vivre avec foi cette étape du déconfinement. Invoquons l'Esprit-Saint pour qu'Il donne à son peuple la sagesse et le zèle missionnaire. Qu'Il renouvelle la face de la terre et de nos deux paroisses !

MOIS DE MAI, MOIS DE MARIE



Dans une lettre du 25 avril 2020, le pape François invite à prier le Rosaire pendant le mois de mai, traditionnellement dédié à Marie et rappelle l'importance et la beauté de la prière du Rosaire.

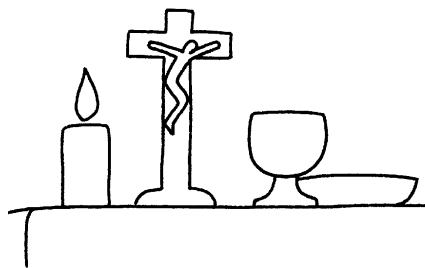
Durant ce mois de mai, nous pourrons nous joindre à nos prêtres qui réciteront le chapelet en direct sur la chaîne Youtube de la paroisse :

les mardis, jeudis et samedis, à 18h30



Ne ratez aucun bulletin ! Inscrivez-vous pour le recevoir directement par mail : envoyez un message à l'adresse paroisse.stetherese223@gmail.com en précisant « **inscription bulletin** »

MESSES À DOMICILE



À partir du 11 mai, et en attendant de pouvoir de nouveau célébrer l'Eucharistie dans les églises en présence de l'assemblée des fidèles, nos prêtres se proposent de célébrer dans les maisons ! Ainsi, en semaine, la messe du jour pourrait être célébrée chez des paroissiens de ND-en-Cité ou Ste Thérèse.

A condition de ne pas rassembler plus d'une dizaine de participants, les familles souhaitant accueillir une messe peuvent s'inscrire par mail à l'adresse : **couronnecharite@gmail.com** en indiquant leurs coordonnées (nom, adresse et

numéro de téléphone).

Elles seront ensuite contactées directement par les prêtres pour mettre en place l'organisation (jour et horaire notamment, idéalement en fin d'après-midi/début de soirée) en fonction des disponibilités de chacun.

CONFESSIONS

Pour les personnes désirant recevoir le Sacrement du Pardon, il est de nouveau possible de venir se confesser à l'église St Jean-Baptiste, sur rendez-vous à prendre auprès de l'un des trois prêtres :

- Père Nicolas : **perenicolas.vl@gmail.com**
- Père Florentin : **florentindequidt@gmail.com**
- Père Endry : **endry.chirinos@hotmail.com**

OUVERTURE DES ÉGLISES

L'église St Jean-Baptiste est désormais ouverte chaque jour de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Durant le mois de mai, l'église d'Anzin sera ouverte tous les après-midi à partir de 14h, et l'église de St Laurent, de 10h à 16h tous les jours sauf le dimanche, pour permettre à ceux qui le souhaitent de venir s'y recueillir.

Attention, la fréquentation des églises doit se faire dans le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières. Un grand merci aux bénévoles qui assurent les ouvertures et fermetures !

VIVRE NOTRE FOI PENDANT LE CONFINEMENT

Le diocèse d'Arras propose une lecture continue et une méditation des Actes des Apôtres pendant ce temps de confinement.

Jusqu'à l'Ascension, et à raison de deux fois par semaine, les fidèles du Pas-de-Calais sont invités à vivre cette démarche, en famille ou individuellement, à l'aide de fiches qui seront mises en ligne progressivement. Chacune de ces fiches reprend un passage des Actes, associé à un commentaire proposé par l'abbé Hennart.

Ces fiches sont disponibles sur le site internet du diocèse d'Arras : **<http://arras.catholique.fr/>**

SOLIDARITÉ AVEC LA FAMILLE DU P. ENDRY AU VENEZUELA

A la situation dramatique du pays s'ajoutent désormais les conséquences de l'épidémie de Covid-19 et la famille du P. Endry rencontre de plus en plus de difficultés à subvenir à ses besoins.

Vous pouvez éventuellement leur venir en aide :

- Soit en faisant un don par chèque à l'ordre de **Endry Chirinos** ; à déposer ou à faire parvenir à la Maison Paroissiale St Jean-Baptiste (1bis rue Wacquez Glasson 62000 ARRAS) ou à la salle paroissiale de Ste Catherine (1 place de l'Abbé Mersanne 62223 STE CATHERINE)
- Soit en faisant un don en argent liquide dans une enveloppe avec la mention *Pour la famille du P. Endry*, à déposer directement à l'une des deux adresses précédentes, **sans passer par la Poste**.

Le virement sera ensuite réalisé par le P.Endry, grâce à un relais de confiance avec lequel il a déjà pu réaliser des transactions. D'avance, soyez remerciés de votre générosité et de votre soutien.

VOTRE PAROISSE SUR INTERNET

En cette période de confinement, retrouvez toutes les infos et bien plus encore sur :

- Le BLOG : **<https://lacouronedecharite.blogspot.com/>**
- La chaîne YOUTUBE : **<https://www.youtube.com/channel/UCiysaVReI5aiRSFZ5XmKLEg>**
- La page FACEBOOK : **<https://www.facebook.com/paroissenotredameencite/>**